



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Le-gouvernement-et-la-Caisse-de-depot-et-placement-jouent-ils-aux-des-avec>
-1

Le gouvernement et la Caisse de dépôt et placement jouent-ils aux dés avec l'épargne collective des Québécois ? (AQRP)

Date de mise en ligne : mercredi 4 janvier 2015

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 14 janv. 2015 - À la suite de l'annonce conjointe du gouvernement du Québec et de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) concernant de futurs investissements majeurs dans des mégaprojets de transports collectifs de la région de Montréal, l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) s'inquiète des intentions du gouvernement Couillard de limiter en partie l'indépendance du principal gestionnaire du bas de laine des Québécois dans ses décisions d'investissement. L'AQRP redoute également qu'en cas de dépassements majeurs de coûts, l'épargne collective des Québécois soit jetée dans des puits sans fond et que cette absence de rendement serve ultérieurement à justifier la restructuration à la baisse des régimes de retraite publics et parapublics.

L'AQRP est d'avis que le but de faire fructifier les actifs des déposants à même le développement de l'économie québécoise est une visée noble en soi, mais elle s'étonne de la demande de « chèque en blanc » exprimée par le premier ministre Couillard et le président de la CDPQ, M. Michael Sabia, dans un contexte où de mauvaises décisions d'investissements de la Caisse de dépôt ont déjà entraîné par le passé des pertes financières importantes et affecté la confiance des déposants. Au cours des dernières années, rappelons également que plusieurs grands projets d'infrastructures comme celui du CHUM ou celui de l'Îlot Voyageur ont entraîné des dépassements de coûts faramineux et ont dévoilé au grand jour des processus de gestion hautement questionnables sur le plan éthique.

« Les retraités sont favorables au développement économique du Québec pourvu qu'il ne contrevienne pas à l'obligation d'indépendance et d'intégrité de nos institutions collectives. Quels seront les remparts mis en place pour éviter de brimer l'indépendance de la Caisse dans ses décisions de placement alors que dans l'entente commerciale, il est spécifié que les risques liés au revenu, au rendement, à la construction et à l'exploitation des projets choisis sont à la charge des déposants ? Les mécanismes et paramètres d'évaluations de gestion et des rendements seront-ils soumis au jeu politique ? Chose certaine, compte tenu de la nature des projets soutenus, il y a plus que jamais une obligation de résultats et c'est pourquoi nous demandons un niveau de transparence clair et irréprochable envers les déposants », a déclaré le président de l'AQRP, M. Donald Tremblay.

Rappelons qu'environ la moitié de l'actif net de 214,7 milliards de dollars géré par la Caisse appartient aux régimes de retraite des secteurs public et parapublic.

L'AQRP invite toutes les personnes aînées et retraitées des secteurs public et parapublic qui sont intéressées à obtenir plus d'information sur la mission et l'implication citoyenne de l'AQRP peuvent consulter son site Internet au www.aqrp.qc.ca ou appeler au 1 800 653 2747.